

Tableau des SUP de la commune de ORS

01-Préventions des Risques Naturels & Technologiques

PM1

Plan Prévention Risque Naturel

PPRN Inondation - La Selle-Arrêté préfectoral du 15/06/2017

02-Protection sanitaire

AS1

Captage

SITE_134-Arrêté ministériel 06/06/1984

INT1

Cimetière

Cimetière

03-Protection Cours & Canalisation d'eau

A4

Cours d'eau

Maître-Fossé du Donjon-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Riot des Aulnes-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Riot du Moulin-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau de Gimbremont-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau de la Fontaine de l'Ermitage-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau de la Prière-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau de la ruelle Basquin-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau de l'Ermitage-Arrêté préfectoral 09/12/1970

A4

Cours d'eau

Ruisseau des Fontaines-Arrêté préfectoral 09/12/1970

Tableau des SUP de la commune de ORS

A4 Ruisseau des terres de Beurevoir-Arrêté préfectoral 09/12/1970
Cours d'eau

A4 Ruisseau du Cambrais-Arrêté préfectoral 09/12/1970
Cours d'eau

A4 Ruisseau du Donjon-Arrêté préfectoral 09/12/1970
Cours d'eau

A4 Ruisseau du Vieux Rivage-Arrêté préfectoral 16/01/1970
Cours d'eau

A4 Ruisseau du Vivier-Arrêté préfectoral 09/12/1970
Cours d'eau

A4 Ruisseau le Planty-Arrêté préfectoral 09/12/1970
Cours d'eau

04-Protection patrimoine naturel & paysage

AC1 Monument Inscrit - motte castrale- Arrêté préfectoral 26/06/1993
Monument historique

AC1 Monument Inscrit - polissoir parcelle n° 17 lieu - dit grand bois levêque- Arrêté
Monument historique préfectoral 11/12/1980

07-Voies de Communications

T1 Voie ferrée principale
Voies ferrées

T7 NIERGNIES-Arrêté ministériel 23/08/1973
Dégagement aéronautique

08-Voies de Communications

EL07 RD:160 - 21/04/1903
Alignement

EL07 RD:360 - 22/09/1909
Alignement

Tableau des SUP de la commune de ORS

EL11

Accès voies express

RD 649 - HOUDAIN LEZ BAVAY-Nb: dénomination voirie ex ou actuelle